



DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

Programme Départemental d'Insertion 2024-2026

Appel à projets départemental *Coaching à l'emploi des BRSA*

Annexe 5
**Critères généraux de sélection de
l'appel à projets**

Cette grille permet d'évaluer un projet en fonction du respect de critères définis.

Porteur :	Projet :
Conditions préalables à l'examen du dossier	
Respect des dates de dépôts et complétude du dossier	Oui/non
Statut du candidat et liste des membres du conseil d'administration	Oui/non
Critères de sélection (10 points)	
Conformité de l'offre aux objectifs de l'appel à projets (4 points)	
Mode d'intervention à distance (1 point)	
Capacité à suivre et respecter les exigences qualitatives et de gestion (2,5 points)	
Capacité matérielle et financière de la structure ; adéquation des moyens et des personnels avec les actions proposées ; expérience de la structure et des intervenants (2,5 points)	
Points de bonification pour le classement des projets (10 points)	
Montant de la subvention sollicitée : bonification si le coût par stagiaire est inférieur à 1000€ (2 points)	
Cofinancement proposé pour une opération supérieure à 7 000€ (2 points)	
Impact du projet sur l'objectif poursuivi, le public accompagné et le territoire (1,5 points)	
Caractère innovant du projet (1 point)	
Maillage territorial et ciblage plus spécifique du public ou de zones géographiques en réponse à un besoin particulier ; prise en compte des caractéristiques du territoire (rural, isolé, zone urbaine, sensible...) (1,5 points)	
Effet levier pour l'emploi (1,5 points)	
Prise en compte de la question environnementale et de ses conséquences dans le projet (0,5 point)	
TOTAL GENERAL	/20